

François DECKER
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
66 boulevard du Midi
93340 LE RAINCY

Didier JULLIOT
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
21 allée Notre Dame des Anges
93340 LE RAINCY

FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE

Siège social : 122 rue de Provence
75008 PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2019**

GA

ra

FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2020 de la FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Au Raincy, le 8 septembre 2020



François DECKER



Didier JULLIOT

FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE

122 RUE DE PROVENCE

75008 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

49

120

FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	73,20		73,20	0,00	73,20	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	26 976,00	9 481,00	17 495,00	0,47	20 489,00	0,51
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	598 639,83	151 229,43	447 410,40	12,00	447 410,40	11,08
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	625 689,03	160 710,43	464 978,60	12,47	467 972,60	11,58
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	2 000,00		2 000,00	0,05	2 000,00	0,05
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 385 204,66		1 385 204,66	37,16	223 075,83	5,52
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 669 518,19	13 428,04	1 656 090,15	44,43	3 122 666,92	77,30
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	211 886,18		211 886,18	5,66	222 298,86	5,50
Charges constatées d'avance	7 453,66		7 453,66	0,20	1 785,20	0,04
TOTAL (II)	3 276 062,69	13 428,04	3 262 634,65	87,53	3 571 826,81	88,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 901 751,72	174 138,47	3 727 613,25	100,00	4 039 799,41	100,00

FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles	2 742 848,73	73,58	2 742 848,73	87,00
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	762 817,78	20,46	1 378 053,81	34,11
Résultat de l'exercice	-616 378,23	-16,53	-615 236,03	-15,22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 889 288,28	77,51	3 505 666,51	88,78
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	33 245,00	0,89	32 924,00	0,81
TOTAL (III)	33 245,00	0,89	32 924,00	0,81
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			31 348,81	0,78
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	156 122,01	4,19	152 801,48	3,78
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 115,88	0,78	14 942,45	0,37
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	27 613,50	0,74	16 456,00	0,41
. Organismes sociaux	40 284,46	1,08	10 254,89	0,25
. Etat, impôts sur les bénéfiques				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 263,69	0,49	13 325,00	0,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	533 680,43	14,32	262 080,27	6,48
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	805 079,97	21,80	501 208,90	12,41
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 727 613,25	100,00	4 039 799,41	100,00

FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	
	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			45 735,00	44,44	45 735,00	47,59		0,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 113,00	2,05	3 479,00	3,62	-1 366	-39,25
Autres produits			55 062,80	53,51	46 886,20	48,79	8 176	17,44
Total des produits d'exploitation (I)			102 910,80	100,00	96 100,20	100,00	6 810	7,09
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			648 440,51	630,10	610 346,86	635,12	38 094	6,24
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements			290 561,91	282,34	284 861,32	296,42	5 700	2,00
Charges sociales			140 314,42	138,35	138 871,67	144,51	1 443	1,04
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 994,00	2,91	2 994,00	3,12		0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges			10 646,00	10,34	1 225,00	1,27	9 421	769,06
Autres charges			1,25	0,00			1	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			1 092 958,09	N/S	1 038 298,85	N/S	54 660	5,26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-990 047,29	-962,04	-942 198,65	-980,42	-47 849	-5,07
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			33 562,00	32,61	53 331,80	56,50	-19 769	-37,06
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			300 000,00	291,52	270 515,00	281,48	29 485	10,90
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés					52 034,90	54,15	-52 034	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			33 423,23	32,48			33 423	N/S
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			9 614,21	9,34			9 614	N/S
Total des produits financiers (V)			343 037,44	333,34	322 549,90	335,64	20 488	6,35
Dotations financières aux amortissements et provisions					46 851,27	49,75	-46 851	-100,00
Intérêts et charges assimilées			2 930,38	2,85	1 415,00	1,47	1 515	107,07
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					652,81	0,68	-652	-100,00
Total des charges financières (VI)			2 930,38	2,85	48 919,08	50,90	-45 989	-94,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			340 107,06	330,49	273 630,82	284,73	66 477	24,29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-616 378,23	-598,94	-615 236,03	-640,19	-1 142	-0,18

FD

DP

FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE
COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	479 510,24	485,95	471 981,90	491,14	7 529	1,80
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 095 888,47	N/S	1 087 217,93	N/S	8 671	0,80
RÉSULTAT NET	-616 378,23	-588,94	-615 236,03	-640,19	-1 142	-0,18
<i>Perte</i>			<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE MEGISSERIE
122, rue de Provence
75008 PARIS

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est 3 727 613 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant une insuffisance de 616 378 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

3

120

ELEMENTS DE L'ANNEXE

ELEMENT n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2019 AU 31/12/2019	INFORMATIONS PRODUITES	INFORMATIONS NON PRODUITES	
		NOTE N°	N/S	N/A
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Changements de méthode Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1		
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé	2		
3	Etat des amortissements	3		
4	Etat des provisions	4		
	Etat des échéances des créances et des dettes			X
	Informations et commentaires sur :			
	1. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
	2. Réévaluation			X
	3. Frais d'établissement			X
	4. Frais de recherche appliquée et de développement			X
	5. Fonds commercial		X	
	6. Intérêts immobilisés			X
	7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
	8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		X	
	9. Avances aux dirigeants			X
5	10. Produits à recevoir	5		
6	11. Charges à payer	6		
7	12. Charges et produits constatés d'avance	7		
	13. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
	14. Composition du capital social			X
	15. Parts bénéficiaires			X
	16. Obligations convertibles			X
	17. Ventilation du chiffre d'affaires net			X
	18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
	Crédit-bail			X
	Engagements financiers			X
	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
	Incidence des évaluations fiscales obligatoires			X
	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts			X
	Rémunérations des dirigeants			X
	Effectif moyen			X
	Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société			X
8	Liste des filiales de participations	8		
	IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			

69

10

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Il n'y a plus d'immobilisation amortissable à l'actif.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.
L'engagement est comptabilisé en provision pour risques et charges au passif du bilan.

CAPITAUX PROPRES

Il n'existe pas au Passif du bilan de fonds affectés.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016

et les articles L110-10 et L110-11 du Code de Commerce

2) ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	73		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 976		
Emballages récupérables et divers	15 000		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	27 049		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	598 640		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	598 640		
TOTAL GENERAL	625 689		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			73	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			11 976	
Emballages récupérables et divers			15 000	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			27 049	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			598 640	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			598 640	
TOTAL GENERAL			625 689	

67

20

3) ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 487	2 994		9 481
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	6 487	2 994		9 481
TOTAL GENERAL	6 487	2 994		9 481

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 994				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 994				
TOTAL GENERAL	2 994				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

67

oo

4) ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentatio ns dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations	32 924	321		33 245
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	32 924	321		33 245
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence	151 229			151 229
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	151 229			151 229
TOTAL GENERAL	184 153	321		184 474
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		321		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

f07

20

5) PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	259 537
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	103 432
TOTAL	362 969

F7

6) CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 116
Dettes fiscales et sociales	39 013
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	533 680
TOTAL	601 810

67

100

7) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	7 454	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 454	

Commentaires :

5

26

8) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenu en %	Résultat du dernier exercice clos
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations			
-Filiales (plus de 50 % du capital)			
SITEM	1 445 070	97,04	310 092
SEPTEM	151 351	100,00	- 2 336
SCI DE LYON	3 465 495	99,99	156 735
-Participations (10 à 50 % du capital détenu)			
B - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations			
-Filiales non reprises en A :			
a) Françaises			
b) Etrangères			
-Participations non reprises en A :			
a) Françaises			
b) Etrangères			

Observations complémentaires

FD

10